

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°182  
DU 17 DECEMBRE 2025**

Administrateurs présents :

BATOUX Marie – BEN SAID Azzedine – BIAGGI Solange – BLUM Roland – CIRILLO Jean-Luc – DELETRAZ François – GERARD Jacky – GHEORGHIEV Dimitri – GROS Frédéric – GUARINO Valérie – GUELLE Frédéric – LACAUX Jean-Michel – MOLINO André – PAGANELLI Djamilia – PILA Catherine – PONS Henri – REBOULIN Jean-Claude – ROBIN Pierre – SIMON Laurent – VESELAJ Frédéric.

Administrateurs absents et représentés :

ALVAREZ Martial représenté par BIAGGI Solange – AMIEL Michel représenté par PILA Catherine – BAQUIER Cyril représenté par BLUM Roland – CHARROUX Gaby représenté par MOLINO André – DORIOL Alexandre représenté par SIMON Laurent – GRANIER Hervé représenté par PONS Henri – REAULT Didier représenté par GUELLE Frédéric – VENTRON Amapola représentée par GUARINO Valérie.

Administrateurs absents :

ROUSSET Alain – VIGOUROUX Frédéric.

**Au vu du RAPPORT n° III.182.25.02.d**

**DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE**

**Annexe de la Bibliothèque Municipale de la Ville de Marseille située dans la station de Métro Castellane**

Par convention d'occupation temporaire du domaine public en date du 07/01/2022, la RTM a mis à la disposition de la Ville de Marseille un local à usage culturel, pour une activité de Bibliothèque / Médiathèque Municipale.

Cette convention a été conclue pour une durée ferme de cinq ans sans possibilité de reconduction tacite.

Dans le cadre du programme « Rénov Stations » et plus particulièrement des travaux prévus à la station Castellane, des interventions auront lieu de janvier à juillet 2026. Ces travaux entraîneront soit une impossibilité totale d'accès à la Bibliothèque municipale, soit une perturbation significative de son activité.

Le planning prévisionnel, validé avec les services de la Ville en charge de la bibliothèque est le suivant :

- Janvier 2026 : démarrage des travaux : 3 semaines de fermeture afin de créer la « zone chantier » et de décaler l'accès à la Bibliothèque municipale.
- Février à juin 2026 : travaux réalisés par la RTM et ses sous-traitants autour de la bibliothèque (pas de fermeture).
- Juillet 2026 : 4 semaines de fermeture afin de réaliser les travaux de rénovation de la station.

De ce fait, il est proposé d'accorder une remise gracieuse de 6 mois de redevance soit la somme de 4 950 €HT.

**Sur le rapport présenté et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'approuver la demande de remise gracieuse de loyer pour un montant de 4 950 €HT et d'autoriser le Directeur Général à la mettre en œuvre.**

**Certifiée conforme  
Marseille, le 17 décembre 2025  
La Présidente du Conseil d'Administration  
Catherine PILA**